Modalités de Maintenance pour Prestations de Création de Sites et Applications Web

Introduction

Bienvenue chez [MyRocket]! Nous sommes ravis de vous accompagner dans la maintenance de vos sites web, applications web et sites vitrine. Ce document présente les modalités de nos services de maintenance afin de garantir le bon fonctionnement et la mise à jour de vos plateformes numériques.

Description des services

Nos services de maintenance couvrent les prestations suivantes :

- 1. **Maintenance corrective** : Correction des bugs et dysfonctionnements signalés.
- 2. **Maintenance préventive** : Mise à jour des logiciels, plugins et autres composants techniques pour assurer la sécurité et la performance de vos plateformes.
- 3. **Support technique** : Assistance par email pour répondre à vos questions et résoudre les problèmes techniques.

Modifications client

Le contrat prévoit uniquement 3 modifications client dans l'année, ne nécessitant pas plus d'une demi-journée de travail pour chacune. Ces modifications ne doivent pas être assimilées à une refonte graphique ou technique, mais à des petites modifications. Nous nous réservons le droit de refuser si jamais cela dépasse nos estimations.

Modalités de prestation

Nous nous engageons à intervenir dans un délai de [délai d'intervention, par exemple : 48 heures] suivant la réception de votre demande de maintenance. Les interventions seront réalisées à distance, sauf nécessité particulière justifiant un déplacement sur site.

Tarification

Les prestations de maintenance feront l'objet d'une facturation mensuelle selon le barème suivant :

Maintenance corrective : tarif forfaitaire
Maintenance évolutive : tarif forfaitaire
Maintenance préventive : tarif forfaitaire
Support technique : tarif forfaitaire

Les factures seront émises à la fin de chaque mois et payables dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission. Les retards de paiement de plus de 30 jours après émission de la facture seront pénalisés d'une majoration de 10% par semaine de retard.

Non-obligation du contrat de maintenance

Le contrat de maintenance n'est pas obligatoire dans le cas d'une création de sites web et d'applications web. Cependant, en cas de non-souscription, aucune action ne sera réalisée sur le produit fini, livré et validé par le client.

Confidentialité

Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations et données auxquelles nous pourrions avoir accès dans le cadre de nos interventions.

Responsabilité

Nous ne pourrons être tenus responsables des dommages indirects ou imprévisibles résultant de nos interventions. Notre responsabilité sera limitée au montant des prestations facturées.

Résiliation

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre partie, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

Contact

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

MyRocket